

♦ MUTUELLE COMMUNALE ♦



JUST.FR



**La ville de Fillière propose
une mutuelle santé
pour tous les Filliérois !**



Profitez d'une complémentaire santé
de qualité à des tarifs négociés⁽¹⁾
par votre commune.



Et si vous profitez d'une mutuelle à tarifs avantageux ?

La ville de Fillière a mis en place une mutuelle communale accessible à tous ceux qui habitent ou travaillent dans la commune.



Protégez votre santé

Couvrez vos dépenses de santé quotidiennes ou imprévues



Adhérez facilement

Bénéficiez de l'offre à tout âge sans délai ni questionnaire médical



Faites des économies

Préservez votre budget grâce aux tarifs négociés par la Ville ⁽¹⁾



Bougez pour votre santé

Recevez 40 €/an pour soutenir votre pratique sportive régulière ⁽²⁾



Comment se renseigner ?

Rencontrez un conseiller de la Mutuelle Just !
Choisissez votre rendez-vous sur le site Just.fr en flashant le QR code.



Just.fr



Si vous préférez nous appeler, contactez le

0 809 546 000

Service gratuit
+ prix appel

⁽¹⁾ Tarifs négociés selon accord mis en place entre la commune et la Mutuelle Just • ⁽²⁾ Remboursement de la licence sportive à hauteur de 40 € par an et par bénéficiaire sur présentation d'une attestation ou d'une facture du club ou de l'association concerné(e) ; règlement sur just.fr • La Mutuelle Just est soumise aux dispositions du livre II du Code de la Mutualité • SIREN 783 864 150 • 53 av. de Verdun - CS 30259 - 59306 VALENCIENNES CEDEX • Tél. : 0 809 546 000 • just.fr • Création : Mutuelle Just Oct 2026 • Crédit photo : iStock • Impression : Exaprint • Ne pas jeter sur la voie publique.

